

Éducation aux médias et à l'information

en bibliothèque de lecture publique

Guide pratique

Bibliothèque publique
d'information
Centre Pompidou



Édito



La Bibliothèque publique d'information (Bpi) a développé depuis 2016 de nombreuses actions d'éducation aux médias et à l'information (EMI). Elle a pu expérimenter différents types de formats, de contenus, de partenariats auprès d'un public de collégiens et de lycéens mais aussi d'adultes. Toutes ces expériences ont permis de faire progresser notre analyse de ce que peuvent être le rôle et l'approche spécifiques des bibliothèques de lecture publique sur l'EMI : l'appui sur nos collections (presse, cinéma documentaire) ; une pédagogie de la participation ; un positionnement particulier des bibliothécaires, ni professeurs, ni journalistes, mais spécialistes de la médiation et de la recherche d'information ; des partenariats avec des acteurs du secteur des médias ; et enfin une prise en compte des besoins d'éducation aux médias et à l'information de tous les publics, pas uniquement scolaires.

La Bibliothèque publique d'information a voulu partager ces expériences avec l'ensemble du réseau des bibliothèques de lecture publique et proposer des instances de coopération, de réflexion, de partages d'expérience entre professionnels. Nous avons tout d'abord créé une rubrique spécifique EMI sur le site pro de la Bpi (www.pro.bpi.fr) qui rassemble outils, références, fiches pratiques et actualité sur le sujet. Nous proposons également des journées d'étude EMI.

Le ministère de la Culture (SLL / DGMIC) a sollicité la Bpi pour la rédaction d'un guide destiné aux bibliothèques de lecture publique pour les aider à organiser des projets en EMI. S'appuyant sur son expérience mais également sur les actions menées par d'autres bibliothèques sur l'ensemble du territoire, la Bpi met aujourd'hui à votre disposition ce guide pratique, que nous avons pensé comme un outil simple, resserré et très concret, à destination de toutes les bibliothèques qui envisagent de se lancer et qui ont besoin de trouver en quelques pages toutes les informations utiles sur les dispositifs, les structures, les types d'actions à envisager en fonction des particularités de leurs publics. Je vous en souhaite bonne lecture !

Christine Carrier,
Directrice de la Bibliothèque publique d'information

Sommaire



L'EMI en bibliothèque : clefs de compréhension	6
Les enjeux de l'EMI.....	7
Atouts et opportunités pour les bibliothèques de lecture publique	7
Des partenaires possibles nombreux.....	8
L'accompagnement du ministère de la Culture	8
Les étapes d'un projet EMI	11
Évaluer	12
Se former	13
Retours d'expériences	14
Chut ! Un jeu vidéo sur le thème de la liberté d'expression par la médiathèque départementale de l'Hérault.....	15
Services Civiques et EMI : une expérimentation des bibliothèques de Toulouse.....	16
Intégrer l'EMI dans un dispositif EAC. L'exemple de Reims.....	17
Une résidence de journaliste à Tremblay-en-France.....	18
L'approche ludique de la Bibliothèque départementale du Val d'Oise.....	19
La Fabrique de l'info. Les rendez-vous médias de la Bibliothèque municipale de Lyon	20
Le Parcours Média de la Bibliothèque publique d'information	21
Pour aller plus loin	22

L'EMI EN BIBLIOTHÈQUE: CLEFS DE COMPRÉHENSION



Les enjeux de l'EMI

L'éducation aux médias et à l'information est une combinaison de connaissances, d'attitudes, de compétences et de pratiques nécessaires pour accéder aux informations et aux connaissances, les analyser, les évaluer, les utiliser, les produire et les communiquer de manière créative, légale et éthique respectant les droits humains.

IFLA, Unesco, déclaration de Moscou sur la maîtrise de l'information et des médias, 2012

Dans un contexte de surabondance informationnelle où chacun doit être en capacité d'exercer son esprit critique, l'éducation aux médias et à l'information (EMI) est devenue un véritable enjeu national. Elle vise à permettre à chacun de s'informer et d'exercer son esprit critique :

- comprendre et utiliser les médias, traditionnels ou non
- repérer des infox
- produire et diffuser des contenus de façon responsable

Il s'agit d'un enjeu important pour l'exercice de la citoyenneté, dans un contexte où chacun peut être tour à tour consommateur, relais et producteur d'information. L'EMI peut prendre des formes très diverses, de la conférence au débat en passant par l'atelier ou la résidence de journaliste, pour permettre l'acquisition de connaissances et de compétences à tout âge.



Atouts et opportunités pour les bibliothèques de lecture publique

Les bibliothèques, de par leur mission d'éducation tout au long de la vie, sont pleinement légitimes sur le sujet de l'EMI. Elles ont de nombreux atouts :

- l'accès au savoir et à une information pluraliste grâce à leurs collections et à Internet
- leur positionnement en tant qu'espace neutre et ouvert à tous
- la posture du bibliothécaire auquel les publics font confiance
- l'expérience acquise dans l'accueil des groupes, et particulièrement des jeunes publics
- les liens développés à l'échelle territoriale avec d'autres institutions ou des associations, qui en font un lieu d'échanges et de convergences

L'EMI peut permettre aux bibliothèques d'être clairement identifiées, notamment par les jeunes publics, comme un recours, un espace d'accompagnement dans le monde de l'information en prise directe avec leurs pratiques. Enfin, l'EMI permet de développer ou renforcer ses liens avec d'autres acteurs (établissements scolaires, journalistes, associations...) et donc de mettre en oeuvre des échanges de compétences.

L'EMI doit donc être une nouvelle mission socle des bibliothèques de lecture publique, plaçant davantage les bibliothécaires du côté de l'accompagnement que de la prescription.



Des partenaires possibles nombreux

- le CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information). Service de Réseau Canopé, opérateur public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale en charge de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif. Il produit des ressources pédagogiques et anime des actions éducatives et pédagogiques dont la Semaine de la presse et des médias dans l'école
- l'association Savoir*Devenir propose de nombreuses ressources et publications mais également des formations pour les professionnels
- la Ligue de l'enseignement coordonne le projet D-clics Numériques, dispositif de formation d'animateurs et citoyens médiateurs
- d'autres associations d'éducation populaire comme les Ceméa, les Francas, la fédération Léo Lagrange, la Confédération des MJC de France (CMJCF)
- des associations de journalistes (par exemple: Entre les lignes, Mediaeducation.fr, la ZEP, Fake off). Une journée consacrée à l'EMI marque désormais chaque année l'ouverture des Assises Internationales du Journalisme
- des associations et réseaux spécialisés dans le dessin de presse ou dans l'analyse de l'image (Cartooning for peace, La fabrique du regard du BAL par exemple)

Reportez-vous à la sous-rubrique « Partenaires EMI » de la rubrique EMI du site pro de la Bpi.



L'accompagnement du ministère de la Culture

Depuis 2018, le ministère de la Culture porte un plan ambitieux pour l'éducation aux médias et à l'information, articulé autour de trois volets principaux :

- le renforcement du soutien aux acteurs de l'EMI (associations de professionnels de l'information, associations d'éducation populaire et acteurs éducatifs)
- le développement de l'EMI en bibliothèque
- la mobilisation des acteurs de l'audiovisuel public

Au regard de la diversification des missions des bibliothèques, mise au cœur du Plan Bibliothèques, les bibliothèques ont été identifiées comme des actrices de premier plan pour lutter contre la désinformation et contribuer à l'éducation aux médias.

Pour accompagner les bibliothèques dans ces actions, les différents services du ministère de la Culture ont développé de nouveaux dispositifs ou adapté des dispositifs existants aux spécificités de l'EMI.

Adaptation des dispositifs du ministère pour favoriser le développement de l'EMI en bibliothèque

Résidences de journalistes

Le dispositif des résidences de journalistes est piloté par les DRAC et repose sur un principe de co-financement de projets par l'Etat et des collectivités territoriales. Il permet à des structures variées (bibliothèques, centres culturels, services éducatifs) d'accueillir des journalistes sur une période donnée (de quelques semaines à plusieurs mois) pour monter des programmes d'EMI, tant autour de projets éditoriaux que d'interventions auprès des publics. Plus de 150 résidences ont été soutenues depuis 2016.

Contrats territoire-lecture (CTL)

Les CTL permettent d'initier des partenariats entre les collectivités territoriales et l'État autour de projets de développement de la lecture. Dispositif très souple, il permet de s'adapter à des contextes territoriaux divers et de mettre en œuvre des projets pluriannuels de nature variée, sur le principe d'un cofinancement DRAC-collectivité. L'EMI peut faire partie des axes définis dans un CTL.

Bibliothèques numériques de référence (BNR)

Le programme BNR permet à l'Etat d'accompagner des projets numériques ambitieux et structurants, portés par des bibliothèques territoriales. Reposant sur une stratégie numérique pluriannuelle, ces projets permettent aux bibliothèques d'investir de nombreuses problématiques: accessibilité et inclusion numérique, développement d'infrastructures et services numériques, valorisation du patrimoine, formation des professionnels, EMI...

Création de nouveaux dispositifs dans le cadre du Plan EMI

Formation

En 2018-2019, la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) au ministère de la Culture a contribué directement à la formation des professionnels des bibliothèques en mettant en place plusieurs sessions de stages sur l'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression (EMILE).

Dans le cadre du renforcement du soutien des DRAC aux Centres régionaux de formation aux carrières de bibliothèques (CRFCB), des stages de formation à l'EMI se mettent en place en région. L'ensemble des CRFCB a également été accompagné par l'appel à projets national du ministère pour la mise en ligne en octobre 2020 d'une plateforme nationale de webinaires pour les bibliothécaires.

Appels à projets régionaux

En complément d'un appel à projet national, les DRAC ont lancé des appels à projets régionaux pour accompagner des projets d'EMI. Les bibliothèques, tout comme les autres acteurs de l'EMI, sont invitées à répondre à ces appels à projets.

Expérimentation des services civiques EMI en bibliothèques

En 2018-2019, le ministère a accompagné l'expérimentation d'accueil de volontaires en service civique dans les bibliothèques autour de l'EMI. 15 territoires, dans 6 régions différentes, ont ainsi accueilli plus de 150 volontaires, encadrés par les associations Unis-Cité et l'AFEV. Le bilan de cette expérimentation a montré que les services civiques, sans remplacer le travail des bibliothécaires, avaient permis aux établissements de développer leurs actions d'EMI et d'aller à la rencontre de nouveaux publics. Au terme de l'expérimentation, ce type d'actions peut désormais être accompagné par les DRAC.

Pour toute question sur l'ensemble de ces dispositifs, il est recommandé de contacter la conseillère ou le conseiller livre et lecture de la DRAC compétente au sein de son territoire.

LES ÉTAPES D'UN PROJET EMI



Préparer une fiche projet pour formaliser l'action et garder une trace

Diagnostic et enjeux

- Diagnostic externe : identifier les soutiens et partenariats possibles pour faciliter le projet, les temps forts de l'année (semaine de la presse et des médias dans l'école ou semaine européenne de l'éducation aux médias par exemple), et les actions EMI proposées par d'autres acteurs dans son environnement local (aller les observer peut être instructif)
- Diagnostic interne : identifier les actions de la bibliothèque où la dimension EMI est déjà présente (accueils de classe, action culturelle, ...) ; analyser les forces et faiblesses de la bibliothèque : disponibilité et motivation des agents, savoir-faire (ce qui permet d'anticiper les besoins de formation), matériel (combien d'ordinateurs et quel type d'accès Internet par exemple), collections utilisables (presse, collections patrimoniales...), moyens financiers.
- Enjeux : d'où vient ce projet ? S'intègre-t-il bien au projet global de la bibliothèque ? Quels sont les besoins identifiés ? Quelle serait la valeur ajoutée d'une proposition EMI dans votre bibliothèque ?

Public ciblé

L'EMI ne concerne pas que les jeunes publics. Les familles, les adultes, les seniors, les personnes en situation de précarité peuvent également être des cibles à privilégier. Analyser ce qui a le plus de sens en fonction des actions déjà entreprises, des besoins identifiés, des particularités de votre public, des réseaux sur lesquels vous pouvez vous appuyer.

Type d'action

Ateliers (uniques ou cycle)/rencontre/permanence/exposition/valorisation dans l'espace presse/résidence de journalistes/ jeux/jeu vidéo etc.

Description de l'action

La description doit être la plus concrète et détaillée possible. Cela est très utile si un des acteurs du projet doit être remplacé.

Objectifs

Une déclinaison concrète des enjeux, avec des indicateurs de réussite, à la fois des objectifs quantitatifs et qualitatifs.

Exemple : Objectif 1 : accueillir le plus de classes possibles. Indicateur de réussite : au moins 15 classes différentes par an.

Objectif 2 : apprendre aux élèves à évaluer la pertinence de l'information. Indicateur de réussite : lors de la phase de restitution à la fin de l'atelier, chaque groupe d'élèves partage un conseil (« croiser les sources », « reformuler sa recherche » etc.)

Moyens

Humains (pilotage et acteurs), techniques, financiers, partenariats

Calendrier

Rétro planning du projet, date(s) et périodicité de l'action

Besoins de formation : voir p. 13

Communication interne et externe

Évaluation : voir p. 12

ÉVALUER



Une évaluation efficace se prépare en amont

- lors de la phase projet et de la rédaction de la fiche projet, en définissant des indicateurs clairs de réussite (voir p. 12).
- pendant toute la durée de l'action en gardant des traces de ce qui s'est passé: difficultés et imprévus lors de la préparation et du déroulé, mais aussi observations faites lors des activités, productions éventuelles des participants.

Ainsi l'évaluation sera étayée et enrichie d'éléments concrets et précis.



Mesure d'impact

Il est plus facile de mesurer l'efficacité d'un dispositif (adéquation des moyens, bon déroulement, nombre d'actions menées, nombre de personnes touchées) que sa pertinence (impact réel de l'action).

L'évaluation de cet impact ne peut venir que des personnes concernées:

- du côté du public: analyser les productions du public à l'issue de l'action, lorsqu'elles existent (production orale, écrite, ou vidéo...). Ces productions permettront de mesurer les progrès réalisés. Par exemple: demander aux participants de partager des conseils, leur faire réaliser un guide, les rendre eux-mêmes formateurs d'un autre groupe.

Si ce n'est pas possible, d'autres solutions sont envisageables:

- dans le cas d'un public scolaire, contacter l'enseignant plusieurs semaines plus tard en lui demandant si une évolution des pratiques ou des discours a été constatée
- organiser un autre atelier avec le même groupe à plusieurs semaines/mois d'intervalle et évaluer l'évolution des pratiques
- analyser des comptes rendus de séances
- réaliser des entretiens individuels ou en groupe avec des personnes volontaires
- du côté des bibliothécaires et des partenaires: perception des bibliothécaires et partenaires impliqués mais également des autres agents de la bibliothèque. Évolution de leurs propres pratiques de recherche d'information, de leur posture en service public...
- du côté de l'établissement: l'action s'insère-t-elle de manière cohérente aux autres missions et activités de la bibliothèque? Comment est-elle perçue par le public, par la tutelle?



Évaluation > Action

L'évaluation se termine par une prise de décision: reconduction, arrêt ou évolution du dispositif et/ou des moyens de sa mise en œuvre; définition des nouveaux besoins de formation; diffusion d'un bilan.

SE FORMER



Diagnostic

Il faut démarrer par un diagnostic des compétences déjà présentes en interne. Cette première étape permettra une prise de conscience très positive : les bibliothécaires ne partent pas de rien ! Leurs actions EMI s'appuieront sur leur expertise déjà acquise dans de nombreux domaines : recherche d'information, connaissances des médias, accueil de scolaires, médiation etc.

En interne, la transmission de compétences et de savoir-faire pourra également se faire entre collègues.

Les besoins en formation seront définis en amont des projets, mais également en analysant leur déroulement. Par exemple, les bibliothécaires qui animent un atelier peuvent en rédiger systématiquement un compte rendu. Ils s'appuieront ensuite sur ces éléments pour identifier les besoins de formation.

Différents domaines de formation peuvent être envisagés : EMI et techniques d'animation essentiellement. La formation des éventuels services civiques ou intervenants extérieurs mérite également d'être bien pensée pour que les actions réalisées soient bien à l'image de ce qu'est la bibliothèque qui les accueille.



Comment se former à l'EMI ?

- de nombreux acteurs proposent des formations et journées d'étude : BnF, Bpi, agences régionales du livre, CRFCB (Centres Régionaux de Formation aux Carrières des Bibliothèques), groupes régionaux ABF, CLEMI, INET, CNFPT, Enssib, associations...
- la rubrique EMI du site pro de la Bpi permet de se tenir informé des rencontres à venir et propose de visionner l'enregistrement de certaines journées d'étude. Le portail bibdoc recense des propositions de formations
- de nombreuses ressources sont consultables facilement en ligne. Des guides ont également été publiés (voir p. 22)



Formation des intervenants extérieurs

Dans le cadre d'un partenariat ou d'une simple prestation, il est important de s'assurer que les intervenants extérieurs (journalistes, volontaires en service civique, partenaires...) comprennent les missions et objectifs de l'établissement dans lequel ils interviennent, le contexte général de l'action et les caractéristiques du public reçu.

L'accueil des volontaires en service civique (voir p. 10) nécessite un plan de formation particulier, qui leur permettra de s'insérer dans le quotidien de l'établissement.

RETOURS D'EXPÉRIENCES





Un jeu vidéo sur le thème de la liberté d'expression par la médiathèque départementale de l'Hérault

La médiathèque départementale a développé un fil rouge « liberté d'expression et construction citoyenne ». Le projet de jeu vidéo Chut! a été conçu avec et pour les jeunes, pour entrer en dialogue avec eux sur ce thème. Sa conception collaborative et participative a associé acteurs de l'institution départementale, professeurs, artistes et *game designer*. Les joueurs collaborent pour trouver des œuvres d'art au cœur de quatre dictatures et ainsi ramener au monde les couleurs de la diversité. Le jeu est accessible dans les bibliothèques du territoire, dans des centres de loisirs et prochainement dans les collèges du département.



Trois questions à Agnès Defrance, chargée de mission partenariats et relations extérieures, médiathèque départementale de l'Hérault

Comment se positionner dans un projet multi-acteurs ?

Ce n'est pas simple, mais nos équipes sont formées à la gestion de projet et au travail collaboratif et elles ont l'habitude de travailler en partenariat. Nous étions très soutenus par les élus. La direction de la médiathèque a eu un rôle primordial pour faire le lien entre tous les acteurs : imaginer et porter le projet, convaincre, rassurer, servir d'intermédiaire - et même de traducteur ! - entre les élus, les artistes, le *game designer*, les services administratifs.

Quels sont les premiers retours sur l'usage du jeu ?

À la médiathèque de pierresvives à Montpellier, le jeu est proposé dans un espace spécialement aménagé, et il plaît aux jeunes. Nous les voyons échanger, collaborer, et c'était un des objectifs du projet. La médiation se fait naturellement. Dans les médiathèques du réseau et leurs partenaires (collèges, centres de loisir), des services civiques proposent des animations en s'appuyant sur un choix thématique d'ouvrages et un livret pédagogique. Ces séances encadrées, en pair-à-pair, marchent très bien.

Quels sont les moyens à prévoir pour un tel projet ?

Le budget était de 96 000 euros environ, une partie ayant été obtenue grâce à notre labellisation BNR¹. Les moyens humains étaient importants, à un moment ou à un autre c'est toute l'équipe qui a été impliquée ! Mais pour les bibliothèques qui souhaitent utiliser le jeu, les moyens à prévoir sont très légers : le jeu et le livret sont téléchargeables gratuitement, le seul matériel nécessaire est un kit² permettant de brancher quatre manettes (environ 50 euros).



1. Sur le programme BNR, voir la partie « L'accompagnement du ministère de la Culture », p. 8

2. La médiathèque départementale prête aux bibliothèques de son réseau des kits accompagnés du livret.



Services Civiques et EMI : une expérimentation des bibliothèques de Toulouse

Le réseau des bibliothèques de Toulouse a expérimenté un déploiement de services civiques sur la mission EMI de janvier à juin 2019. Dix volontaires ont été recrutés, supervisés et formés par l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV). Sept bibliothèques ont été sélectionnées, prioritairement situées en quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le type d'ateliers à mettre en place a été défini avec les bibliothécaires en fonction des publics des établissements. 300 actions ont été proposées pour tout public avec un focus sur les adolescents: ateliers (manipuler des journaux; repérer les fausses informations; repérer des CGU des réseaux sociaux...), permanences (café intox), animations (idées reçues sur le journalisme; focus sur un sujet d'actualité...), jeux, stages (pratique de youtube; initiation à la radio...). Le dispositif est reconduit en 2019/2020 dans une configuration plus réduite.



Deux questions à Mathilde Espil, chargée de mission nationale Volontaires En Résidence à l'AFEV

Comment avez-vous formé les volontaires ?

On ne voulait pas se contenter de formations à l'éducation aux médias mais aborder aussi des thématiques d'éducation à la citoyenneté, nécessaires pour vraiment comprendre l'EMI. La formation initiale concernant l'EMI durait deux à trois semaines, avec beaucoup d'intervenants extérieurs (CLEMI, collectifs de journalistes etc.). Le tout était articulé avec des temps d'immersion en bibliothèque pour que les volontaires en comprennent le fonctionnement.

Quel bilan faites-vous des déploiements de volontaires en bibliothèque sur des missions EMI ?

C'est une vraie réussite. Ce projet a permis aux bibliothèques de s'ouvrir sur de nouveaux partenariats (établissements scolaires, centres sociaux) qui pourront potentiellement continuer après le départ des volontaires. Nous sommes particulièrement satisfaits de la manière dont les volontaires, qui n'étaient pas des experts de l'EMI à leur arrivée, se sont saisis de la thématique: création d'une émission de radio à Lyon, ou d'une campagne d'affichage à Dunkerque par exemple. La réussite du projet repose sur l'expertise développée par les volontaires, véritables « ambassadeurs » de l'EMI à l'issue de leur mission, mais aussi sur la relation de confiance « de pair à pair » tissée avec les jeunes fréquentant la bibliothèque. Cette expérimentation a confirmé qu'impliquer des jeunes dans la sensibilisation d'autres jeunes sur ces questions était particulièrement pertinent.



3. Sur les services civiques, voir la partie « L'accompagnement du ministère de la Culture », p.10



Intégrer l'EMI dans un dispositif EAC. L'exemple de Reims

Avec le soutien de la DRAC Grand Est, la bibliothèque municipale de Reims accueille en résidence un journaliste dans le cadre du dispositif « Journaliste en résidence ». Une quarantaine de rencontres sont programmées chaque année : rencontres scolaires, tables rondes, ateliers d'écriture journalistique pour les enfants, conférences auprès du tout public et de groupes constitués. En parallèle, les bibliothécaires animent des séances EMI pour les scolaires (le dessin de presse et la caricature, la propagande, les fake news). Le dispositif s'étoffe en 2019/2020 dans le cadre d'un CTEAC que met sur pied la direction de la Culture pour tendre à l'objectif 100% EAC. Un Projet Artistique Globalisé (PAG), élaboré par la bibliothèque, enrichit le dispositif : un dessinateur de presse invité rencontrera et fera dessiner collégiens et lycéens, avec une restitution collective en fin d'année. Des expositions thématiques seront proposées sur le réseau.



Trois questions à Sophie Gimenez, responsable du Secteur Jeunesse à la médiathèque Jean Falala - Réseau des bibliothèques et médiathèques de Reims

Comment s'est faite l'intégration de l'EMI au dispositif du Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle ?

La genèse du projet débute fin 2016 avec la signature d'un pacte culturel entre la ville et l'État, suivie de deux ans de réflexion avec le soutien de la DRAC et de la région et l'ingénierie de l'Observatoire des politiques culturelles (Grenoble), qui aboutissent en 2019 à un schéma d'orientation pour la culture 2019-2024 adopté par le conseil municipal, ayant comme axe prioritaire l'enfance et la jeunesse, l'EAC étant définie comme une priorité. La bibliothèque a proposé de travailler sur des itinéraires (l'EMI étant un des axes proposés), en commençant à titre d'essai par le cycle 3.

Quels sont les points forts et les écueils du dispositif pour qui voudrait se lancer ?

Reconduire le dispositif d'année en année depuis quatre ans permet de gagner en maîtrise, de fidéliser les publics et développer des partenariats. Nous avons ainsi gagné en visibilité. Nous recommandons de travailler avec un journaliste résidant à proximité pour gagner en souplesse d'organisation. Il faut avoir du temps en interne pour proposer des ateliers avant les rencontres et adapter les thématiques en fonction des enseignants.

Quels sont les moyens à prévoir pour un tel projet ?

À Reims, le journaliste est rémunéré par la DRAC (dans le cadre de l'appel à projet EMI), la bibliothèque prend seulement en charge les repas et les déplacements. Deux bibliothécaires sont fortement mobilisées et quatre autres sont en renfort. Les besoins en matériel sont très basiques (ordinateur avec Internet, vidéoprojecteur, presse).



4. Sur les résidences de journalistes, voir la partie « L'accompagnement du ministère de la Culture », p. 8.



Une résidence de journaliste à Tremblay-en-France

Avec le soutien de la Drac Ile-de-France et du département de la Seine-Saint-Denis, la ville de Tremblay-en-France a accueilli en résidence une journaliste dans le cadre du dispositif « Journaliste en résidence ». Cette action s'inscrit dans un projet plus large d'Éducation aux images, au numérique et analyse critique des médias porté par la Direction des affaires culturelles et de l'Éducation Populaire, la Direction de la jeunesse et la Direction de la Vie des Quartiers.



Deux questions à la journaliste en résidence Sylvie Fagnart, co-fondatrice de la plateforme Mediaeducation.fr

Comment s'est mis en place votre ancrage sur le territoire ?

La résidence de journaliste de Tremblay-en-France est atypique du fait de sa durée⁵, sur toute la saison de septembre 2018 à juin 2019, et de son ampleur avec plus de 500 heures d'intervention. Des réunions avec les services de la ville et des professeurs documentalistes des 5 collèges ont permis de présenter la résidence, le catalogue thématique d'actions et ses déclinaisons possibles selon les projets et les attentes des partenaires. Le projet a pu s'appuyer sur l'expérience de la médiathèque dans ses relations avec l'Éducation nationale, les centres de loisirs et les maisons de quartier. Des directeurs de maisons de quartiers ou des professeurs ont été très actifs dans la co-construction d'actions.

Comment avez-vous travaillé avec les différents publics ?

Le projet avait vocation à toucher tous les publics, de l'enfant âgé de 6 ans en passant par l'adolescent ou l'adulte jusqu'au sénior. Il y avait également un volet formation pour les bibliothécaires.

Les actions avaient différentes formes pour s'adapter au mieux au public touché : ateliers sur plusieurs séances, accompagnement à la création de médias, rencontres tout public à la médiathèque ou dans le cadre de Café des parents. Selon l'environnement (scolaire, centre de loisirs ou maison de quartier), une pédagogie différente était mise en place avec notamment des propositions axées sur le jeu et le participatif avec les enfants des centres de loisirs. Le travail de préparation en amont et la réalisation d'une production (articles, vidéos, reportages sonores, débats) ont permis l'implication de tous les acteurs.



« Jeu de la rumeur » et « téléphone à image », l'approche ludique de la Bibliothèque départementale du Val d'Oise (BDVO)

Dans le cadre d'un dispositif EMI piloté par la BDVO, des ateliers ludiques sur le thème de la rumeur et de la diffusion de l'information ont été expérimentés à la médiathèque Saint-Exupéry (Franconville) pour faire prendre conscience aux adolescents du risque de déformation et du manque de fiabilité de l'information lorsque le nombre d'intermédiaires est important. Pour le « jeu de la rumeur », les jeunes installés en cercle doivent chuchoter une phrase du type « Thomas, 15 ans, et Sophie, 17 ans, sont allés au cinéma avec leurs amis, puis sont allés manger un grec dans le parc ». La dernière personne à recevoir l'information doit la restituer telle qu'elle l'a entendue, en général très déformée. Pour le « téléphone à image », un jeune isolé des autres regarde une image qu'il doit mémoriser, la décrit à un autre participant qui entre dans la pièce, qui la décrit ensuite au participant suivant et ainsi de suite. La dernière personne à qui l'image est décrite doit la dessiner. L'ensemble des participants compare ensuite ce dessin à l'image d'origine.

Ces jeux ont l'avantage de ne nécessiter pratiquement aucun matériel et d'être très drôles. Le résultat provoque généralement l'hilarité des participants, ce qui rend ensuite le dialogue sur le sujet plus facile avec des adolescents.



Deux questions à Younès Fakhkhar, médiathèque Saint-Exupéry (Franconville), réseau de lecture publique Val Parisis

Pourquoi avez-vous fait ce choix d'une approche très ludique ?

Le public ciblé était celui des adolescents qui fréquentent la médiathèque sur leur temps libre. L'approche ludique a été choisie pour les attirer plus facilement. Le bouche-à-oreille a très bien marché, les réfractaires décidant de participer aux séances suivantes après en avoir eu de bons échos. Les jeux occupaient environ la moitié de la séance. Ils étaient suivis d'un échange s'appuyant par exemple sur la vidéo « Révélation - La véritable identité des chats », réalisée dans le cadre du programme « Mon Œil ! » du BAL.

Quel bilan tirez-vous des actions conduites avec les adolescents ? Comment allez-vous prolonger cette action ?

Le bilan de ces ateliers, réalisés grâce à deux volontaires en service civique (Unis-Cité), est très satisfaisant. C'était la première sensibilisation à l'EMI pour la plupart des participants. L'offre d'ateliers va continuer à se développer et se structurer avec également des actions à destination des adultes.



© Bmi

Les rendez-vous médias de la Bibliothèque municipale de Lyon

Avec la Fabrique de l'info, les bibliothèques municipales de Lyon proposent des temps de découverte, de rencontre, de réflexion pour mieux comprendre les facettes, pratiques, enjeux et évolutions du monde de l'information. Rencontrer les acteurs du monde de l'information lors des « RDV médias », avoir des clés afin de mieux décrypter l'info pendant les « ateliers médias » ou encore analyser le traitement d'une information par le dessin ou une photographie (« la presse en image ») et découvrir la diversité et la vitalité de la presse (« 10 revues en 30 minutes »): ces rendez-vous réguliers tout au long de l'année offrent une grande diversité d'approches et permettent de toucher un large public adolescent et adulte. En 2019, la semaine de la presse et des médias dans l'école a été une opportunité pour renforcer la programmation et valoriser ce vaste programme d'éducation aux médias et à l'information. Cela a également permis d'introduire des formes ludiques de manière à toucher les publics plus jeunes et les familles.



Deux questions à Anne-Cécile Hyvernât-Duchêne, Responsable du Département Société à la Bibliothèque municipale de Lyon

Comment s'est faite la construction du catalogue d'actions de la Fabrique des infos ?

La Fabrique de l'info existe depuis plusieurs années. L'offre est structurée autour de 3 axes forts (découvrir/ décrypter/ produire l'information). Les actions sont modulables, une base sur laquelle les collègues peuvent construire des actions adaptées à leurs partenaires et au public qu'ils veulent toucher. Par exemple, si la colonne vertébrale du dispositif « 10 revues en 30 minutes » reste identique, le choix des revues présentées varie selon le public visé. Nous voulons capitaliser sur les compétences et les savoir-faire des différents intervenants (médiateurs numériques, médiateurs d'actions culturelles et bibliothécaires).

Comment évaluez-vous l'impact de vos actions auprès du public (adultes et adolescents) ?

Une enquête pour mieux connaître le public adulte de ces actions devrait prochainement être mise en place. Nous avons mis en place des référents EMI qui travaillent à un référentiel rappelant les valeurs et compétences à l'œuvre dans une démarche EMI. Il aura un double objectif: permettre aux collègues d'intégrer l'approche EMI aux activités déjà déployées (actions culturelles courantes, accueil de classes,...) et proposer aux usagers adultes un programme de plusieurs séances réparties sur les trois axes du cycle, tout au long de l'année et sur l'ensemble du réseau, pour leur permettre de valider une sorte de « Passeport EMI ».



Le Parcours Média de la Bibliothèque publique d'information

La Bibliothèque publique d'information a imaginé en 2016 l'atelier de *fact-checking* « Info/intox », avec une pédagogie qui part de l'analyse des pratiques réelles des élèves. L'offre s'est depuis enrichie de nouveaux ateliers abordant chacun un angle particulier de l'éducation aux médias, à l'information et à l'esprit critique. Tous accordent une grande importance à l'oralité.

Le Parcours Média se compose des ateliers Info/intox et Construire son opinion (avec la plateforme Mediaeducation.fr). Différents ateliers de développement de l'esprit critique le complètent, pour pratiquer l'écoute, le dialogue, l'empathie et l'expérimentation : ateliers « Philo et création » (avec l'association Philomoos), « Jouer à débattre » (avec l'association l'Arbre des connaissances), « Library of ourselves » (pour développer l'empathie via la réalité virtuelle avec le collectif BeAnotherLab). La Cinémathèque du documentaire à la Bpi propose des ateliers de décryptage d'images interrogeant les spécificités de l'image médiatique vs l'image documentaire. Des ateliers sont proposés de manière plus ponctuelle : création radiophonique ou marathon de publication sur Wikipedia (en partenariat avec le CLEMI et Wikimedia France). Pour les adultes, un atelier « je repère les *fake news* » a été créé. La thématique est aussi abordée via la programmation culturelle.



Deux questions à Valérie Robin, chargée de mission EAC/EMI à la Bpi Comment s'est élaborée la répartition des ateliers conduits par les bibliothécaires ou par un intervenant extérieur ?

Nous partons d'une analyse de nos compétences. Lorsque le sujet correspond à ce que nous, bibliothécaires, pouvons transmettre, nous prenons en charge les ateliers. Pour les autres, nous faisons appel à des intervenants qui apportent leur propre expertise métier, mais nous restons toujours associés à la conception et à l'animation des séances pour qu'elles restent pleinement des médiations de bibliothèque, s'appuyant sur nos missions, espaces et collections.

Comment s'opère le choix des classes ?

Ne pouvant satisfaire toutes les demandes, nous nous efforçons d'être équitables et d'obtenir une répartition équilibrée entre parisiens et banlieusards (et quelques classes en région), collèges et lycées, voies générales ou professionnelles, milieux ruraux, urbains favorisés ou QPV, nouveaux établissements et habitués. Nous expérimentons aussi de nouvelles formes (ateliers pour les délégués de classe par ex.) afin d'essayer de maximiser l'impact de nos actions.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.bpi.pro.fr : **La Bpi pour les professionnels.**

Une plateforme collaborative, propice aux échanges et au partage des pratiques entre bibliothécaires. Elle fonctionne grâce aux contributions et contenus de tous les professionnels qui souhaitent y participer.

Une rubrique Éducation aux médias et à l'information propose ressources utiles, retours d'expériences (fiches pratiques), en France et à l'étranger, partenaires et dispositifs possibles et actualité professionnelle (journées d'étude, parutions) sur le sujet.

Pour valoriser vos actions EMI et les partager dans cette rubrique, vous pouvez écrire à cooperation.partage@bpi.fr.



• **Décoder les fausses nouvelles et construire son information avec la bibliothèque**, sous la coordination de Salomé Kintz. Villeurbanne, Presses de l'enssib, à paraître en mars 2020 (Collection Boîte à outils).

• **Éducation critique aux médias et à l'information en contexte numérique. Enjeux, outils, méthodes**, sous la coordination de Sophie Jehel et Alexandra Saemmer. Villeurbanne, Presses de l'enssib, à paraître en mars 2020 (collection Papiers).

• **Éducation aux médias et à l'information. écoles, collèges, lycées**. CLEMI, 2018/2019.

• **Être citoyen dans la société numérique**. Ceméa et Savoir*Devenir, 2019.

• **BARTLETT (Louise). L'éducation à l'information, guide des enjeux et des pratiques**. Collection Journalisme responsable, 2019.

Un guide pratique réalisé par
la Bibliothèque publique d'information
avec la participation du ministère de la Culture

Contacts

valerie.robin@bpi.fr

nathalie.daigne@bpi.fr

laurine.arnould@culture.gouv.fr

2020

